



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



Association pour l'Aide aux Mères de Familles
Association reconnue d'utilité publique

SIREN 784 313 660
12 rue Chomel, 75007 Paris



Sommaire

I.	Interventions sociales à domicile aux familles.....	5
A.	Interventions réalisées par les Techniciennes de l'Intervention Sociales et Familiales.....	6
B.	Interventions réalisées par les Auxiliaires de Vie Sociale	6
II.	Interventions à domicile au titre de la CAF	7
A.	Situation globale à Paris	7
B.	Les principaux motifs d'intervention de l'AMF.....	9
C.	Les familles.....	10
D.	Bénéficiaires par arrondissements.....	11
E.	Enquête de satisfaction	12
III.	La Halte-Garderie	13
A.	Fréquentation.....	13
B.	Les enfants accueillis.....	14
C.	La situation des familles de la Halte-Garderie	15
D.	Les ressources des familles.....	17
E.	Les objectifs.....	18
F.	Conclusions	19
IV.	Le Personnel	20
A.	Effectif en poste au 31 décembre 2017.....	20
B.	Répartition des salariés par tranche d'âge en 2017	20
C.	Les absences	21
V.	Actions collectives.....	23
A.	Braderie solidaire.....	23



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

*« Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place. C'est être à côté »
Joseph Templier*

« Les interventions à domicile aux familles participent à la prévention des difficultés familiales ou sociales, à la solidarité et à ce titre, constituent l'un des leviers privilégiés des CAF en faveur du soutien à la parentalité et à l'insertion.

L'indisponibilité parentale, qu'elle ait un caractère organisationnel ou éducatif, est la base de toute prise en charge.

Cette indisponibilité doit être temporaire et récente et avoir des répercussions sur le ou les enfants. »

(Circulaire 2010 CNAF)

« Les actions d'un(e) technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale ou d'une AVS font partie des aides à domicile relevant du Code de l'action sociale et des familles (Art L.222-3) ; elles sont subsidiaires aux interventions de même nature de droit commun (CAF et CPAM).

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre des missions de protection de l'enfance, dans une perspective de prévention ou de complément d'action de protection demandées pour des familles ayant au moins un enfant à naître ou âgé de moins de 18 ans. Dans ce cadre, les professionnels sont autorisés à partager des informations à caractère secret limitées à ce qui est nécessaire à l'accomplissement de leur mission au titre de la protection de l'enfance. »

(Cadre référentiel du département de Paris relatif aux actions au domicile des familles des Techniciennes de l'Intervention Sociales et Familiales ou Auxiliaires de Vie Sociale)

Qu'est-ce que l'intervention sociale à domicile aujourd'hui ?

L'intervention sociale à domicile s'est professionnalisée au fil des années au regard des situations familiales. Aujourd'hui les principaux acteurs sociaux du domicile sont les TISF (techniciennes d'interventions sociales et familiales).

Elles interviennent au sein des familles afin de les accompagner dans leur gestion du quotidien et dans leur fonction parentale suite à un évènement familial : grossesse ; naissance ; maladie ; décès ; rupture ; insertion professionnelle. Les interventions sont financées par la CAF, l'ASE ou la PMI.

Le métier se situe aujourd'hui au croisement de la fonction d'aide aux familles et de l'intervention sociale préventive. Les situations familiales sont plus dégradées. Les lieux de vie des familles aidées sont précaires (hôtel, centre d'hébergement, logement très petit voire insalubre...). Nous sommes confrontés à des difficultés sociales importantes pour lesquelles les enfants sont les premières victimes. La présence des TISF au sein d'une famille contribue à favoriser l'autonomie de celle-ci et ainsi transmettre des savoirs et des techniques.

Les missions des TISF sont nombreuses :

- Aide dans la gestion du quotidien (entretien du domicile ; accompagnement scolaire et médical ; soutien dans les démarches administratives,)
- Soutien dans la fonction parentale (prise en charge de nourrisson ; évaluer et accompagner autour de carence éducative ; aide aux devoirs...)
- Accompagnement des parents vers les services sociaux



Association pour l'Aide aux Mères de Familles

Association reconnue d'utilité publique



Pour illustrer la fonction des TISF, 2 exemples de situations familiales pour lesquelles nous pouvons être sollicités via les services sociaux ou par les familles elles-mêmes.

Mère seule, âgée de 41 ans qui a accouché de triplés. Ce sont ses premiers enfants. La TISF intervient 3 fois par semaine pour soutenir la mère dans sa fonction parentale (repas ; bain ; sommeil ; courses ; entretien du domicile...).

Couple avec trois enfants (6 ans ; 4 ans et 8 mois) résidant en hôtel depuis un an. Un des enfants souffre de trouble du comportement et d'asthme sévère. Ils sont en situation irrégulière en France. Ils ne bénéficient d'aucun suivi social, les enfants ne sont pas scolarisés. La TISF a fait un accompagnement social global afin de soutenir cette famille (inscription scolaire ; mise en place d'un suivi médical ; orientation association alimentaire ; appropriation de son lieu de vie et de son quartier...).



I. Interventions sociales à domicile aux familles

Ensemble des interventions réalisées par l'AMF en 2017:

- 24 762 heures de réalisées par les TISF.
- 2 516,5 heures de réalisées par les AVS.

Soit **27 278,5 heures** auprès de **419 familles**.

On peut noter **une augmentation de plus de 22% de nombre de familles aidées** depuis 2015 passant de 343 à 419 heures.

Malgré cette augmentation, la durée moyenne des interventions a baissé : on peut expliquer cela de 2 manières :

- Une baisse relative de la demande d'aide
- La durée maximale d'intervention imposée par les accords (notamment PMI et ASE) tend à se réduire (40 heures maximum).

Ces interventions plus courtes se traduisent par une forte augmentation du travail administratif de la part des intervenantes et des coordinatrices ce qui les écarte de leur cœur de métier.

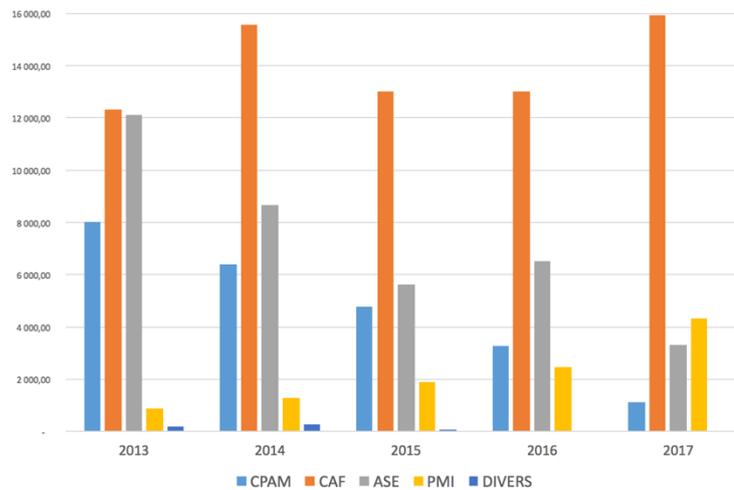
Les temps de changement de familles (1566,65 heures) ont représenté l'équivalent de 0,9 ETP de non production sur l'année 2017.



A. Interventions réalisées par les Techniciennes de l'Intervention Sociales et Familiales

INTERVENTIONS REALISEES PAR LES TISF (EN HEURES)

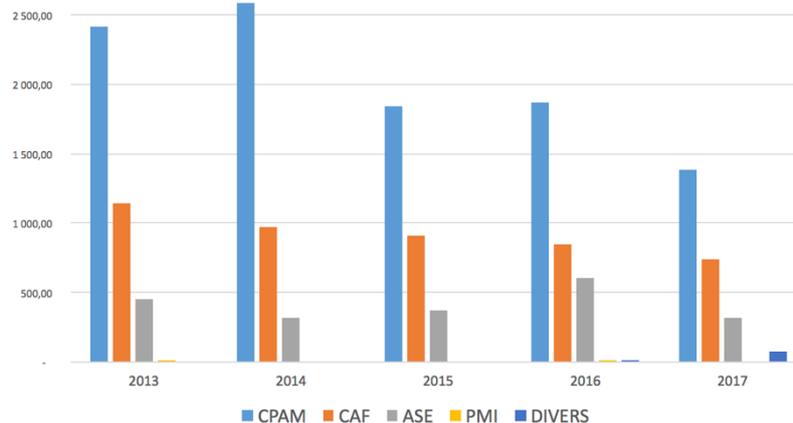
	CPAM	CAF	ASE	PMI	DIVERS	TOTAL
2013	8 015,00	12 308,50	12 100,75	886,00	173,75	33 484,00
2014	6 382,00	15 582,75	8 665,50	1 277,50	271,50	32 179,25
2015	4 774,75	12 991,50	5 638,25	1 889,00	77,75	25 371,25
2016	3 279,00	12 991,50	6 521,50	2 461,00	10,75	25 263,75
2017	1 142,25	15 931,75	3 328,00	4 347,00	13,25	24 762,25



B. Interventions réalisées par les Auxiliaires de Vie Sociale

INTERVENTIONS REALISEES PAR LES AVS (EN HEURES)

	CPAM	CAF	ASE	PMI	DIVERS	TOTAL
2013	2 412,50	1 144,75	454,75	3,25	-	4 015,25
2014	2 588,25	972,00	318,75	-	-	3 879,00
2015	1 844,00	907,25	370,75	-	-	3 122,00
2016	1 865,25	847,00	609,00	7,00	15,00	3 343,25
2017	1 385,25	736,00	321,75	-	73,50	2 516,50

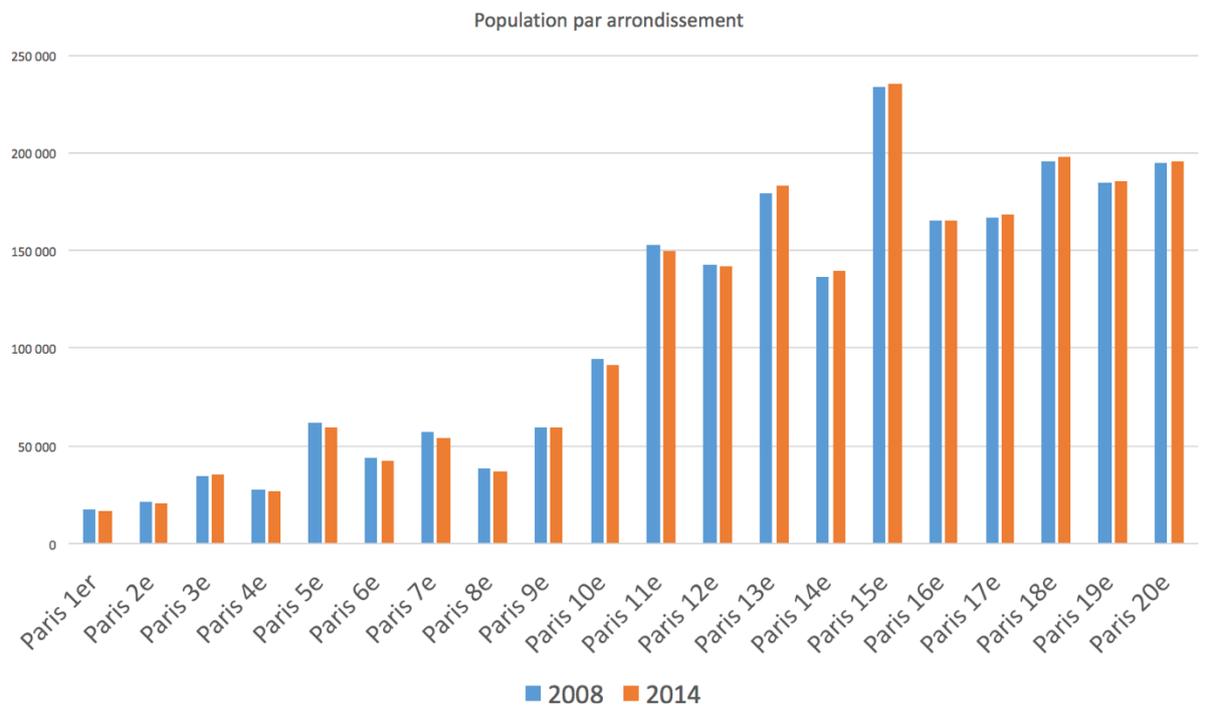




II. Interventions à domicile au titre de la CAF

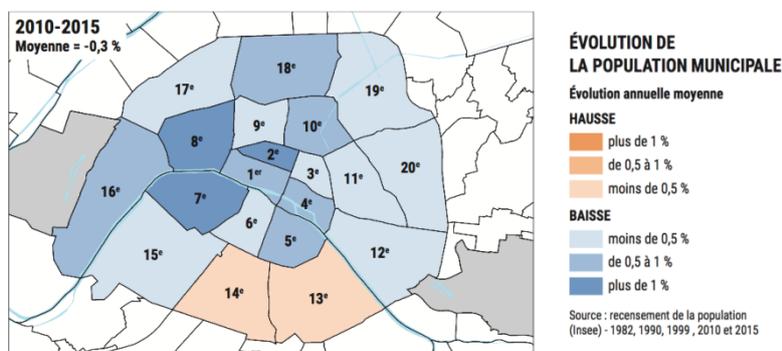
A. Situation globale à Paris

Population par arrondissement (source apur.org au 01 Janvier 2015) :



Au 1er janvier 2015, la population municipale légale de Paris s'établit à 2 206 488 habitants. Ce chiffre traduit une diminution de 37 345 habitants par rapport aux 2 243 833 habitants de la population municipale légale de 2010.

Selon apur.org, ce ralentissement démographique fait écho à la baisse des naissances observée depuis 2010.

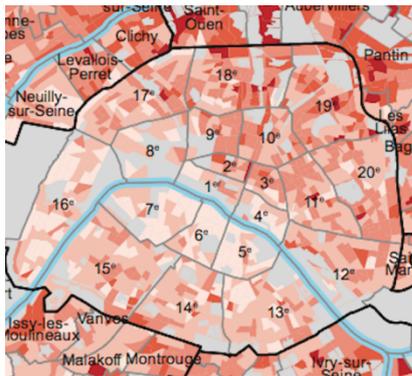


Les arrondissements les plus peuplés sont : le 15ème arrondissement, le 18ème et 20ème qui représentent presque 30% de la population parisienne.

A titre de comparaison, les interventions de l'AMF se déroulent à 54% dans les 13ème, 18ème et 19ème.

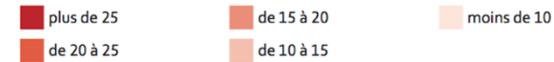


Ci-dessous: le taux de natalité à Paris en 2010



TAUX DE NATALITÉ, 2010
Cartographie au quartier IRIS

Nombre de naissances pour 1000 habitants



Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris
Moyennes : Paris = 14,1 / Hauts-de-Seine = 14,3 / Seine-Saint-Denis = 16,7 / Val-de-Marne = 11,8
Paris + petite couronne = 14,3 / grande couronne = 12,1 / Ile-de-France = 13,6

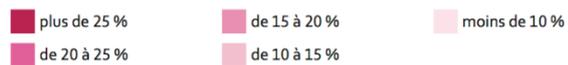
Sources : Insee / État civil, 2010

Ci-dessous, les ménages à revenus bas en 2010



MÉNAGES À BAS REVENUS, 2010
Cartographie au carreau 200 m x 200 m

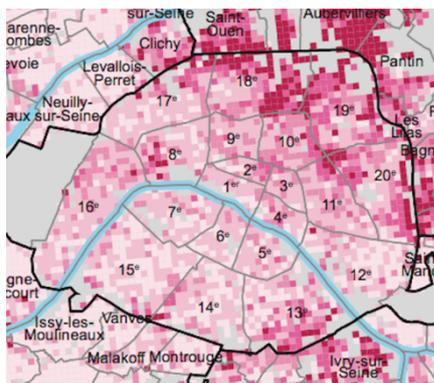
Part des ménages à bas revenus dans le total des ménages



Les carreaux comptant moins de 20 ménages apparaissent en gris
Moyennes (%): Paris = 15,1 / Hauts-de-Seine = 11 / Seine-Saint-Denis = 22,3 / Val-de-Marne = 13,6
Paris + petite couronne = 15,3 / grande couronne = 10,3 / Ile-de-France = 13,2

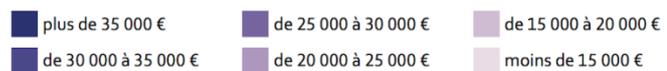
Source : fichier fiscal (Insee), 2010

Ci-dessous, le revenu median à Paris en 2009



REVENU MÉDIAN, 2009
Cartographie au quartier IRIS

Revenu médian par UC



Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris
Revenu médian (€) : Paris = 24 623 / Hauts-de-Seine = 24 918 / Seine-Saint-Denis = 14 924 / Val-de-Marne = 20 706

Sources : Insee / DGFiP, 2009

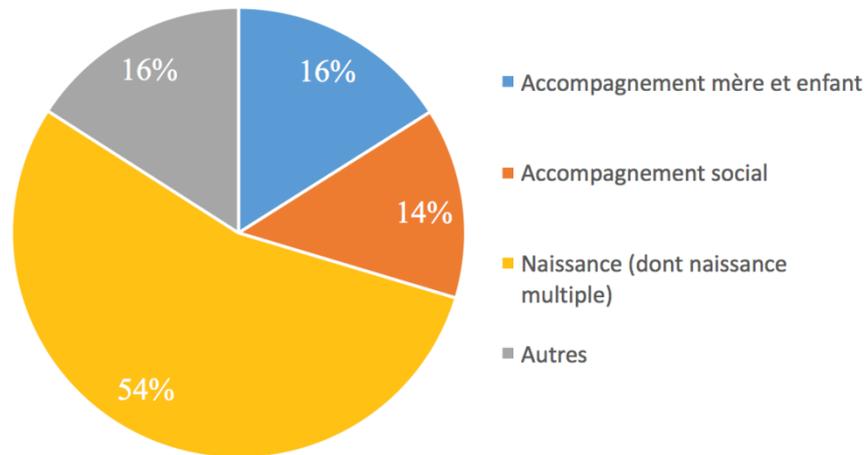
Composition des familles à Paris en 2014. Source INSEE - Date de publication 2017 -

	2009	%	2014	%	Variation
Ensemble	507 422	100	509 301	100	0,4%
<i>Couples avec enfant(s)</i>	199 131	39,2	196 910	38,7	-1,1%
<i>Familles monoparentales</i>	90 502	17,8	94 251	18,5	4,1%
<i>Hommes seuls avec enfant(s)</i>	14 283	2,8	14 927	2,9	4,5%
<i>Femmes seules avec enfant(s)</i>	76 219	15	79 324	15,6	4,1%
<i>Couples sans enfant</i>	217 789	42,9	218 141	42,8	0,2%



B. Les principaux motifs d'intervention de l'AMF

Principaux motifs d'intervention



MOTIF	NB D'HEURES	POURCENTAGE	NB DE FAMILLES
ACCOMPAGNEMENT MERE ET ENFANT	4 360,00	16,0%	66
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	3 728,25	13,7%	35
DECES D'UN PARENT	22,75	0,1%	1
FAMILLE NOMBREUSE	1 018,75	3,7%	15
GROSSESSE PATHOLOGIQUE	517,00	1,9%	17
GROSSESSE NON PATHOLOGIQUE	214,50	0,8%	8
MALADIE COURTE DUREE ENFANT	295,00	1,1%	5
MALADIE COURTE DUREE MERE	1 105,00	4,1%	25
MALADIE COURTE DUREE PERE	63,25	0,2%	3
MALADIE LONGUE DUREE ENFANT	210,50	0,8%	5
MALADIE LONGUE DUREE MERE	336,75	1,2%	10
NAISSANCE	10 372,50	38,0%	168
NAISSANCE CESARIENNE	354,50	1,3%	4
NAISSANCE MULTIPLE	4 472,00	16,4%	54
RUPTURE FAMILIALE	197,00	0,7%	3
TOTAL	27 267,75		419

Les principaux motifs d'interventions concernent en grande majorité la naissance dont les naissances multiples ainsi que l'accompagnement social des familles. Parmi les autres motifs, on retrouve :

- Autour de la grossesse : 25 familles.
- Familles nombreuses : 15 familles.
- Maladie d'un enfant et soins : 15 familles.
- Maladie d'un parent et soins : 38 familles.

A noter que pour une meilleure réponse aux demandes et aux besoins des familles, la durée des interventions n'excèdent jamais 4 heures.

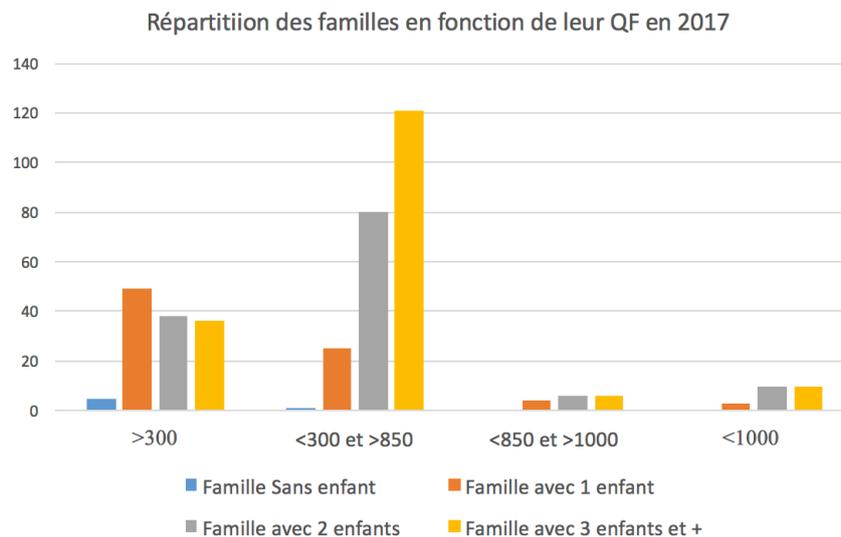


C. Les familles

Pallier QF	Famille Sans enfant	Famille avec 1 enfant	Famille avec 2 enfants	Famille avec 3 enfants et +	Total	en %
>300	5	49	38	36	128	32
<300 et >850	1	25	80	121	227	58
<850 et >1000	0	4	6	6	16	4
<1000	0	3	10	10	23	6
Total	6	81	134	173		
en %	2	21	34	44		

En ce qui concerne le profil des familles et leur quotient familiale (QF), on peut constater que:

- La très grande majorité (90%) ont un quotient inférieur à 850€.
- Sur les 419 familles aidées, 121 ont 3 enfants et + avec un quotient familial compris entre 300€ et 850€.
- Seules 4% des familles aidées ont un quotient familial compris entre 850 € et 1000 €.



Au niveau des participations familiales, on peut noter que :

128 familles avaient un quotient inférieur à 300€ soit une participation horaire comprise entre 0,26€ et 0,71€.

227 familles avaient un quotient familial compris entre 300€ et inférieur 850€ soit une participation horaire comprise entre 0,77€ et 2,56€.

16 familles avaient un quotient familial compris entre 850€ et inférieur à 1000€ soit une participation horaire comprise entre 2,68€ et 6,91€.

23 familles avaient un quotient supérieur à 1000€ soit une participation comprise entre 7,11€ et 11,88€.



D. Bénéficiaires par arrondissements

Répartition des bénéficiaires par arrondissement	2014	2015	2016	2017	% en 2017
1 ^{er}	1	0	0	0	0,0%
2 ^{ème}	3	1	0	1	0,2%
3 ^{ème}	4	0	1	4	1,0%
4 ^{ème}	4	2	1	5	1,2%
5 ^{ème}	4	3	11	8	1,9%
6 ^{ème}	2	3	4	3	0,7%
7 ^{ème}	6	4	3	2	0,5%
8 ^{ème}	3	1	3	5	1,2%
9 ^{ème}	6	5	7	4	1,0%
10 ^{ème}	11	7	13	13	3,1%
11 ^{ème}	20	20	26	12	2,9%
12 ^{ème}	20	18	20	20	4,8%
13 ^{ème}	19	25	37	49	11,7%
14 ^{ème}	28	26	19	29	6,9%
15 ^{ème}	23	27	25	23	5,5%
16 ^{ème}	9	17	13	10	2,4%
17 ^{ème}	37	30	27	24	5,7%
18 ^{ème}	54	58	72	78	18,6%
19 ^{ème}	94	72	98	99	23,6%
20 ^{ème}	28	24	27	30	7,2%
TOTAL	376	343	407	419	

L'activité de l'AMF est divisée en 2 secteurs décrits dans le tableau ci-dessus avec en bleu le secteur Nord qui compte 233 bénéficiaires (soit 56% du total) et en rouge le secteur Sud avec 186 familles aidées (44%).

Globalement le nombre de bénéficiaires a augmenté de 3% entre 2016 et 2017.

Selon l'INSEE, les arrondissements à faibles revenus de Paris sont les 13, 18, 19 et 20^{ème} arrondissements de Paris ce qui correspond exactement aux arrondissements où l'AMF effectue la majorité de ses interventions.

Dans le secteur Nord :

42% de ses interventions totales de l'association se concentrent sur deux arrondissements du secteur Nord:

le 19^{ème} avec 99 familles aidées,

le 18^{ème} avec 78 familles aidées.

Dans le secteur Sud :

Le plus grand nombre d'interventions du secteur sud se situent dans les 13^{ème} (49 interventions) et 20^{ème} (30 interventions): ces interventions représentent 19% des interventions totales de l'AMF.



E. Enquête de satisfaction

En fin d'intervention, les familles reçoivent un questionnaire de satisfaction sur l'aide apportée. Dans le questionnaire, il est demandé aux familles d'évaluer leur degré de satisfaction : 72% des familles sont satisfaites par les interventions réalisées.

Quelques remarques faites par les familles :

- « Merci pour tout, vous avez été d'une aide très précieuse, j'aimerais tant encore bénéficier de vos services [...] »
- « C'est une aide pour un certain moment alors lorsque c'est fini c'est dur de se retrouver seule au début mais la vie continue. Je ne sais pas comment j'aurais fait sans vous. »
- « Il ne m'a rien manqué, c'était très enrichissant. »



III. La Halte-Garderie



« Celui qui est accompagné dans ses émotions et attitudes peut accueillir et accompagner les émotions des autres, notamment celles des plus petits », Frédéric DOUGLASS, écrivain, ancien esclave.

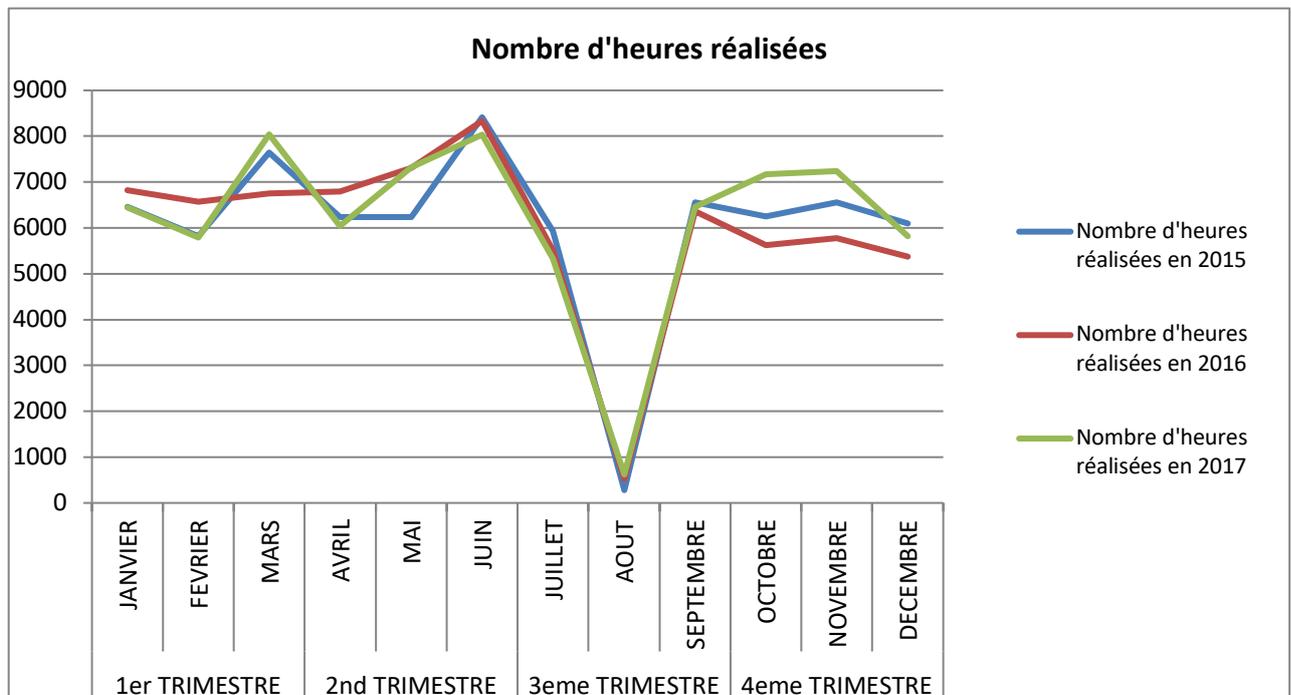
A. Fréquentation

En 2017, la Halte-Garderie a accueilli 198 enfants soit 167 familles.

Sur les 198 enfants accueillis en 2017, près de 80% l'ont été de manière régulière contre 20% de manière occasionnelle.

Ci-dessous, le taux d'activité de la Halte-garderie depuis 2015.

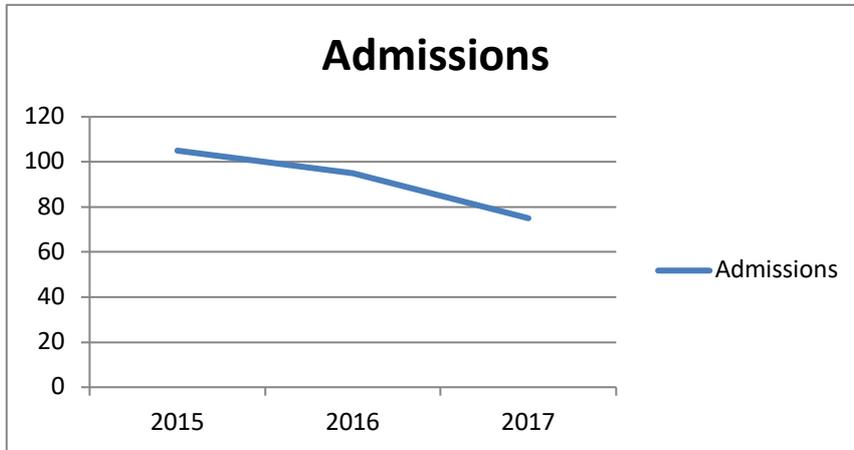
	1er TRIMESTRE			2nd TRIMESTRE			3eme TRIMESTRE			4eme TRIMESTRE		
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nombre d'heures réalisées en 2015	6456	5819	7637	6241	6233	8413	5923	279	6554	6254	6551	6099
Nombre d'heures réalisées en 2016	6825	6573	6746	6791	7311	8334	5513	523	6365	5619	5771	5376
Nombre d'heures réalisées en 2017	6444	5785	8040	6048	7319	8034	5330	620	6466	7173	7243	5825





B. Les enfants accueillis

En 2017, la Halte-Garderie a admis 75 nouveaux enfants contre 92 en 2016.



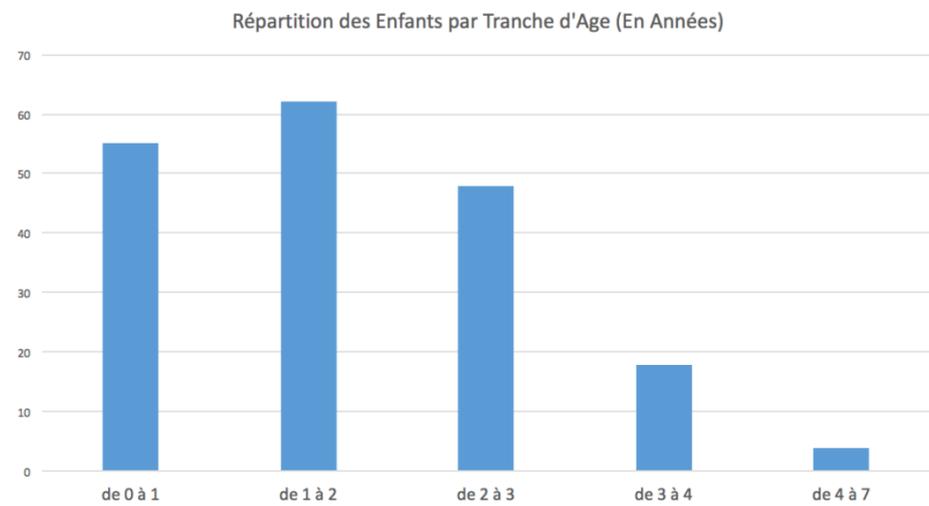
Année	Admissions
2017	75
2016	92
2015	105

A la Halte-Garderie, la répartition garçons/filles est la suivante :
51% garçons
49% de filles

Ci-dessous, la répartition des enfants par tranche d'âge :

Répartition des Enfants par Tranche d'Age

Tranches d'Age :	nb d'enfants	en %
de 0 à 1	55	29
de 1 à 2	62	33
de 2 à 3	48	26
de 3 à 4	18	10
de 4 à 7	4	2



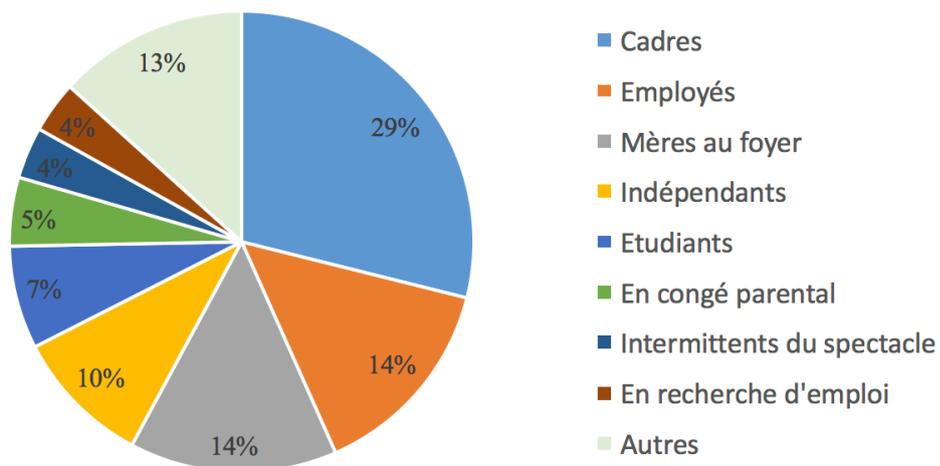


C. La situation des familles de la Halte-Garderie

Catégories Socio-Professionnelles

Principales CSP de la Mère	Nombre	en %
Cadres	48	28,9
Employés	24	14,5
Mères au foyer	24	14,5
Indépendants	16	9,6
Etudiants	12	7,2
En congé parental	8	4,8
Intermittents du spectacle	6	3,6
En recherche d'emploi	6	3,6
Autres	22	13,3

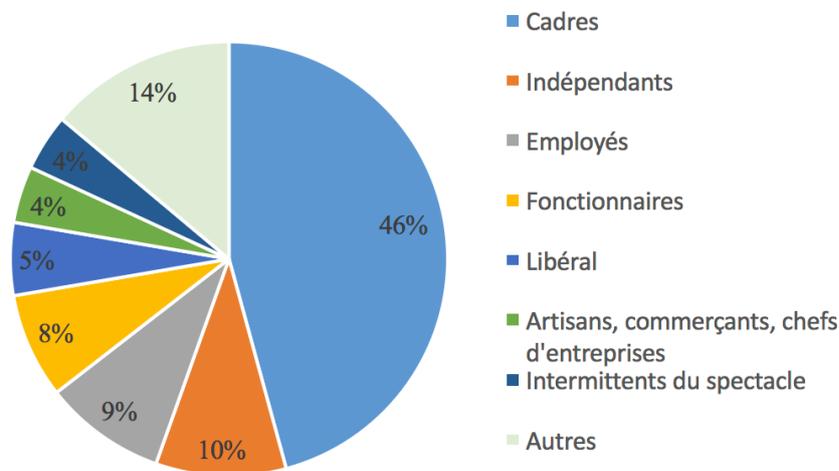
Principales CSP Mère





Principales CSP du Père	Nombre	en %
Cadres	76	45,8
Indépendants	16	9,6
Employés	15	9,0
Fonctionnaires	13	7,8
Libéral	9	5,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	7	4,2
Intermittents du spectacle	7	4,2
Autres	23	13,9

Principales CSP Père



Les familles par arrondissements

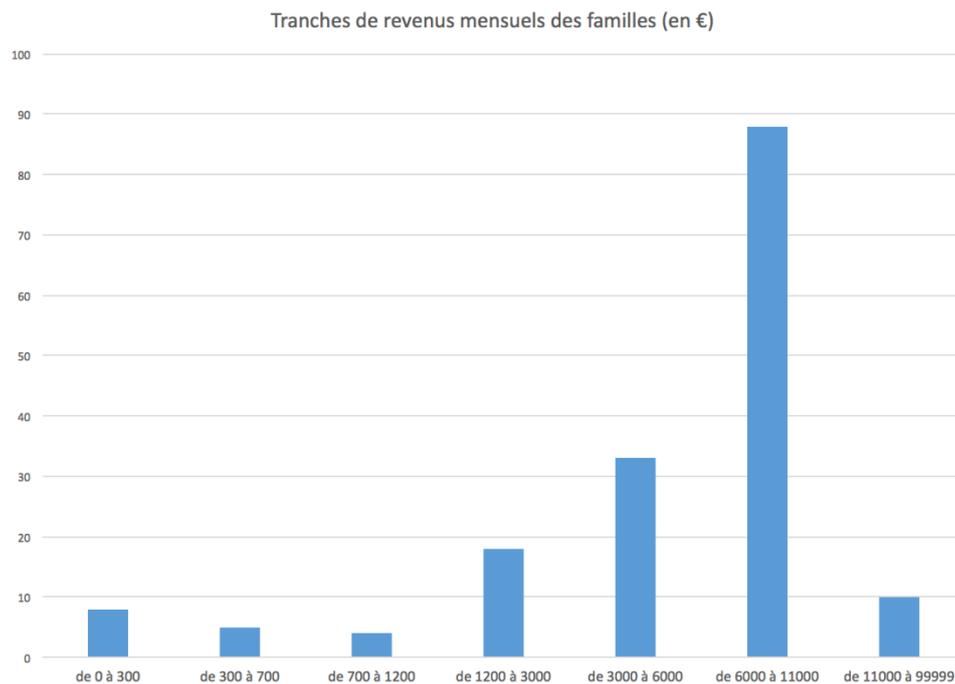
Sans surprise, les familles qui font garder leurs enfants à la Halte-Garderie habitent à proximité de la rue Chomel:

- A une très grande majorité (83%), les familles habitent dans le 7^{ème} arrondissement.
- 11 familles (soit 7% du total) résident dans le 6^{ème} arrondissement de Paris
- 5% dans le 15^{ème} arrondissement.



D. Les ressources des familles

Tranches de Revenus mensuels en €	Nombre de familles	En %
de 0 à 300	8	5
de 300 à 700	5	3
de 700 à 1200	4	2
de 1200 à 3000	18	11
de 3000 à 6000	33	20
de 6000 à 11000	88	53
de 11000 à 99999	10	6



Note:

Le revenu plancher des ressources liées au calcul minimal de la tarification des familles par la CAF est de 687.30€. Le revenu plafond reste à 7 145€.

Tarification inférieure à 1€

En 2017, au total, 30 enfants étaient inscrits avec une tarification horaire inférieure à 1€ (en moyenne 0,51€).



E. Les objectifs

Comme les années précédentes, les objectifs sont axés sur :

- L'accueil du jeune enfant en dehors de son milieu familial, dans un cadre sécurisant et bienveillant et la reconnaissance du parent en tant que premier éducateur de leur enfant.
- Le respect du rythme individuel de chaque enfant, dans la mesure du possible.
- La mise en place des jeux, des activités, l'aménagement des salles afin de favoriser le développement sensoriel des enfants accueillis (les 5 sens mais aussi le développement moteur, social et cognitif) de l'enfant.
- L'accompagnement de l'enfant dans son processus d'autonomie, en le respectant dans ce qu'il est et non en intervenant pour ce que nous voulons qu'il soit.
- Les échanges parents /professionnelles.

L'ensemble de l'équipe travaille régulièrement pour que la Halte-garderie soit un espace où confiance et dialogue puissent s'établir entre professionnels et parents afin d'accueillir et d'accompagner chaque enfant dans un contexte le plus chaleureux et sécurisant possible.

Pour ce faire, les professionnelles restent à l'écoute du parent et des enfants, prennent le temps pour échanger individuellement avec les parents sur le développement de leur enfant. Nous avons proposé une réunion des parents en octobre 2017. Nous avons organisé des moments de convivialité avec les parents, comme les années précédentes, café des parents, galette des rois et fête de fin d'année scolaire. En juin, pour la fête, un spectacle de marionnettes a été organisé par des professionnelles et une maman.

A tout moment, grâce à la permanence d'accueil effectuée par les bénévoles, la Halte-garderie reste un lieu ouvert où parents, grands-parents, frères, sœurs... peuvent rentrer dans les différentes salles pour passer un petit moment « magique » : la fin d'une histoire, une comptine, une activité... avant d'amener ou de ramener leur enfant.

Pour accompagner l'enfant dans son développement, l'ensemble de l'équipe :

- met à sa disposition, dans chaque section, des jeux de construction, symboliques, d'imitation...
- propose des activités de manipulation, d'expérimentation et de créativité avec différents supports : farine, pâte à sel, pâte à modeler, pâte à pain, dessins, gommettes, peinture, collage, jeux d'eau...
- installe des parcours de motricité pour que l'enfant puisse maîtriser son équilibre, ses repères dans l'espace et dans le temps.
- A mis en place cette année un atelier autour des jeux de lumière pour stimuler l'imaginaire et la sensorialité de l'enfant avec une mise à disposition d'objets aux textures différentes afin de les inviter à un véritable moment d'exploration et de détente.
- Prépare des jeux « libres », des jeux d'imitation des adultes imaginés et impulsés par l'enfant lui-même mais accompagnés et soutenus par la présence active de l'adulte (observation, disponibilité, participation,..).



Enfin, la bibliothèque St Simon vient régulièrement tous les quinze jours pour raconter des histoires aux enfants et nous prêter des livres. Nous avons, également, recommencer un partenariat avec la bibliothèque Malraux mais de façon plus ponctuelle.

Objectifs 2018

Il faut plusieurs années de travail d'équipe pour ébaucher, expérimenter, s'ajuster et amorcer d'autres techniques. En 2018, nous continuerons :

- De concevoir et de mettre en place un savoir être et faire auprès des enfants et des parents en appréhendant mieux le sens de nos pratiques.
- De travailler sur la communication, le langage verbal et non verbal..., de réfléchir sur la manière dont nous nous adressons aux enfants, aux parents..., de choisir nos mots afin d'investir un langage commun, cohérent et bienveillant dans différentes situations.
- De trouver du sens à notre pratique et le partager ; c'est me semble-t-il la chose la plus importante qu'il soit.

F. Conclusions

La halte-garderie ce sont des bénévoles, des salariés, des stagiaires, des partenaires comme par exemple les bibliothèques Malraux et l'Heure Joyeuse qui s'investissent dans la vie de la Halte-garderie et qui nous font confiance mais également les parents sans oublier les enfants.

L'équipe pédagogique de la Halte-garderie de l'AMF a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des enfants (mais aussi aux attentes des familles) pour leur permettre de grandir, de s'épanouir, de s'enrichir par leur expérience de vie en collectivité.

Notre profession est un « métier de mots » : en les utilisant, je sers mon semblable, mes collègues, un plus petit que moi, cet enfant si petit qui m'est confié, ses parents,

Tout au long de l'année et depuis plusieurs années déjà, nous travaillons sur les mots, la voix, la parole utilisée avec les enfants, les adultes...et c'est loin d'être acquis !

« Car le mot, qu'on le sache est un être vivant... » Victor Hugo, Les Contemplations



IV. Le Personnel

« Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes. »

Henry Ford

A. Effectif en poste au 31 décembre 2017

	Nb de poste	nb d'ETP
ADM	7	6,2
ENTRETIEN	1,0	0,5
TISF	25,0	23,9
AVS	3,0	3,0
HG	10,1	9,1
APPRENTIE HG	1	0,9
Total 2017	47,0	43,6

B. Répartition des salariés par tranche d'âge en 2017

L'âge moyen des 51 employés en 2017 est 44 ans.

14 employés ont 51 ans et plus, ils représentent la majorité des employés soit 35% du total des employés.

Les AVS possède l'âge moyen le plus élevé avec 53 ans en moyenne.

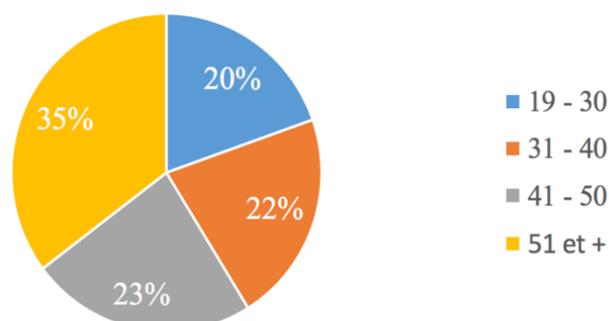
Les TISF comportent la plus large population d'employés de plus de 51 ans (14 au total).

La Halte-Garderie et l'Administratif comptabilise l'âge moyen le plus bas avec 37 et 38 ans respectivement.

Employés par tranche d'âge en 2017

Tranche d'âge	TISF	AVS	HG	ADM	Proportion en %
19 - 30	2	0	7	1	20%
31 - 40	5	0	3	3	22%
41 - 50	6	3	2	1	24%
51 et +	14	0	3	1	35%
Nb total d'employés	27	3	15	6	51
Age moyen	48	53	37	38	44

Répartition par tranches d'âge





C. Les absences

1. Absence de l'ensemble des salariés sur l'année 2017

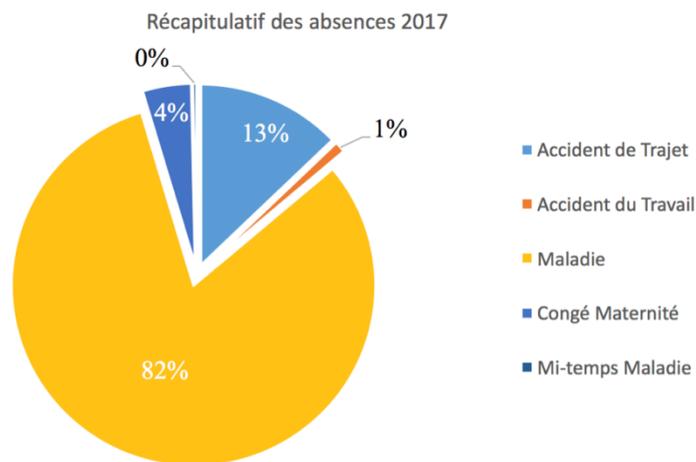
Le Service d'Interventions Sociales à Domicile et la Halte-garderie sont les deux services qui composent l'association.

Ces deux services sont exposés aux risques.

Récapitulatif des absences (en heures) pour l'ensemble des salariés pour l'année 2017.

Accident de Trajet	Accident du Travail	Congé Parental	Maladie	Congé Maternité	Mi-temps Accident du Travail	Mi-temps Maladie	Maladie Professionnelle
1763	137	0,00	11191,00	592,00	0,00	46,00	0,00

Total des absences de l'année 2017 : 13 728 heures



Pour cette année 2017 on peut observer :

- Un total de 13 728 heures d'absences
- Sur 51 employés, 31 ont été absentes (soit plus de 60%).
- Une forte augmentation des congés maladie
- Une salariée en congé maternité
- Aucun congé parental
- Aucun accident du travail de employés à mi-temps.

Les temps d'absence pour tous motifs maladie confondus pour l'activité aide à domicile a représenté un volume de 13 728 heures soit environ 8,6 ETP, dont 11 191 heures de maladie.

L'AMF a rencontré des difficultés à recruter des TISF en 2017.

En effet, aucune candidate sortant de formation ne s'est présentée pour être recrutée.

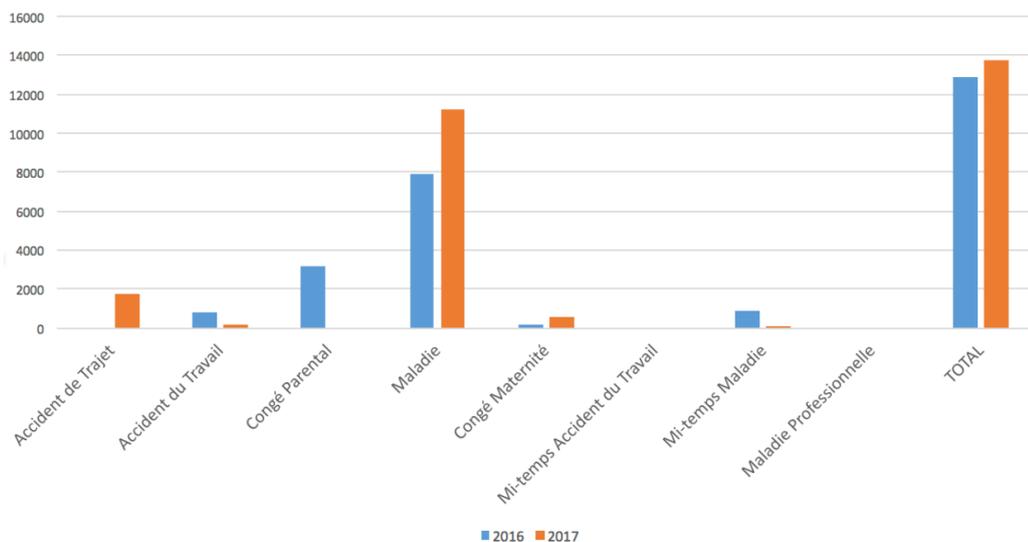
Le déficit de TISF en région parisienne devient alarmant.



2. Comparatif des absences sur entre 2016 et 2017

	En nombre d'heures		Variation en h	Variation en %
	2016	2017		
Accident de Trajet	0	1763	1763	100
Accident du Travail	759	137	-622	-456
Congé Parental	3162	0	-3162	NA
Maladie	7928	11191	3263	29
Congé Maternité	161	592	431	73
Mi-temps Accident du Travail	0	0	0	NA
Mi-temps Maladie	900	46	-855	-1879
Maladie Professionnelle	0	0	0	NA
TOTAL	12910	13728	818	6

Comparatif 2016 - 2017



Sachant qu'un équivalent temps plein correspond à 1 596 heures de travail dans une année.
Sur l'année 2016, les absences pour tout motif maladie confondus ont représenté 8,1 ETP.
Sur l'année 2017, les absences pour tout motif maladie confondus ont représenté 8,6 ETP.
Une augmentation de 818 heures soit 6% entre 2016 et 2017.

Très forte baisse des accidents du travail : -622 heures.

Aucune maladie professionnelle en 2016 et 2017.

Nombre d'heures d'absences pour maladie de salariés à mi-temps diminue sur l'année 2017.

Aucun congé parental sur l'année 2017.

Forte augmentation des absences pour maladie de près de 30%.

Représentation du personnel

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite »

Henry Ford

Le Comité d'Entreprise s'est réuni 11 fois en 2017.

Analyse des pratiques

L'ensemble des TISF et AVS, le personnel d'accueil de la Halte-garderie, ainsi que les coordinateurs ont bénéficié de temps mensuel d'analyse des pratiques.



V. Actions collectives

« Le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre d'exclusion. »

Victor Hugo

A. Braderie solidaire



La braderie solidaire de l'AMF, action collective existante depuis de nombreuses années rencontre toujours le même « succès » auprès des familles aidées. Pour chaque braderie cinq ou six TISF aménagent, dans une salle des locaux de l'AMF, une boutique éphémère sur une journée.

Les familles peuvent trouver à des prix symboliques (en centimes d'euros) des vêtements pour enfants, des jouets, des livres, du petit matériel de puériculture, etc.

Cette journée permet aux familles, entre autres, de partager un moment convivial autour d'un café et de pouvoir acquérir à des achats à des prix très modiques.

L'AMF tient à souligner la générosité des donateurs (familles qui connaissent cette action et parents qui fréquentent la halte-garderie) qui tout au long de l'année donnent des vêtements, du matériel de puériculture...

Pendant plusieurs années cette action solidaire a bénéficiée d'un financement de la CAF. Depuis 2013 aucun financement de l'extérieur. Cette action collective est prise en charge sur **les fonds propres** de l'AMF.

DATES	FRÉQUENTATION
13/12/2017	9 familles
27/04/2017	13 familles

Les « achats » les plus recherchés par les familles concernent le matériel de puériculture ainsi que les vêtements d'enfants.

Les TIFS et AVS notent aussi l'intérêt des parents pour les livres d'enfants.

Date : 16/04/2018